

MOUVEMENT INTRA DÉPARTEMENTAL 2026



Calendrier mouvement :

- Parution de la note mouvement : *lundi 30 mars*
- Réunion d'information par la DSDEN en visio: *mercredi 22 avril*
- Saisie des vœux *du lundi 27 avril au jeudi 7 mai*
- Réception du premier accusé de réception *jeudi 7 mai au soir*
- Réception du 2ième accusé de réception avec éléments du barème *vendredi 22 mai*
- Vérification du barème : *du vendredi 22 mai au vendredi 5 juin au soir.*
- Réception du barème définitif qui ne sera plus modifiable *lundi 8 juin*
- Résultat du mouvement (à confirmer) *mardi 9 juin*
- Date limite pour faire un recours *jeudi 18 juin*

1 réunion d'information mouvement organisée par la DSDEN le mercredi 22 avril 2026 en visio-conférence

SAISIE DES VOEUX DU 27 AVRIL AU 7 MAI

Une fenêtre de saisie de seulement 10 jours, incluant le 1er mai, est inacceptable. Au regard de la complexité du mouvement, du temps nécessaire à la saisie des vœux et des enjeux majeurs pour les personnels, un délai minimum de 15 jours s'impose. Exigeons l'allongement de cette période et agira en ce sens.

ALERTE – NOUVEAUTÉ 2026 : généralisation des postes de titulaires de secteur.

Pour éviter des enseignants sans poste, le ministère impose des affectations de TS aux conditions de travail dégradées : flexibilité subie, absence de lisibilité, explosion du nombre de TS.

FO s'y oppose fermement : la sécurisation de la paye ne justifie pas cette régression. FO exige des postes entiers au mouvement et le rétablissement du second mouvement.

Barème, stop à l'arbitraire : NON à l'échelon acquis en lieu et place de l'ancienneté



Modification du barème depuis 2025

La suppression de l'ancienneté, critère objectif, juste, progressif, évolutif et vérifiable dans le calcul du barème au profit de l'échelon acquis, **minore** le poids des années et est entaché par l'**arbitraire** de la fluctuation des règles de reclassement ainsi que des quotas d'avancement qui n'ont rien à voir avec le mérite.

Nouveauté: 2 points ajoutés par année d'ancienneté.

Permanences téléphoniques du SNUDIFO64 :

27 avril et 4 mai: Benjamin 0609392403

28 et 29 avril, 5 et 7 mai: Cindy 0616743261

30 avril, 2 et 6 mai Olivia: 0630527683



ID de réunion: 810 5624 4794

Code secret: 350212

- Stage mouvement à PAU le 2 avril ou en visio. **demande d'absence à faire d'ici lundi 2 mars**
- Visio Mercredi 29 avril 14h30 (cf QR code)
- Visio Samedi 2 mai 10h (cf QR code)

- Vous pouvez défalquez les RIS en visio des 108h annualisés en informant l'IEP 48h avant la réunion.
- Sinon vous pouvez simplement poser des questions particulières sans participer à l'intégralité de la réunion.

